



MESURES DE PREVENTION COVID-19

25/05/2020



SOMMAIRE

Plan de prévention dans nos usines de production

Plan de prévention dans nos sièges sociaux et nos bureaux

Plan de prévention chez nos partenaires logistiques



Plan de prévention dans nos usines

PLAN DE PREVENTION DANS NOS USINES DE PRODUCTION

Nous sommes responsables de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs.

LEBON a pris des mesures préventives et s'est assuré que ces mesures étaient adaptées à l'évolution des circonstances. Une crise sanitaire est un changement de circonstances qui doit conduire l'entreprise à s'assurer que les mesures qu'elle met en œuvre sont toujours appropriées et doivent être adaptées pour protéger les salariés des risques de contamination.

C'est dans l'intérêt de nos collaborateurs mais aussi de l'entreprise car la présence des collaborateurs dans nos bureaux dépendra largement de leur confiance en LEBON à répondre à leurs préoccupations et à les protéger des risques spécifiques liés aux virus.

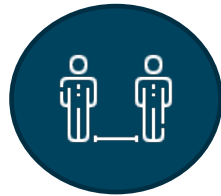


PLAN DE PRÉVENTION DANS NOS USINES DE PRODUCTION

Quelles actions préventives ont été mises en place dans les usines LEBON?c



Chaque employé recevra un **kit de prévention** comprenant des masques, des gants, des lunettes / visière et un gel désinfectant. Le masque est obligatoire lorsque les employés entrent dans l'usine.



Une **distanciation sociale** temporaire est mise en place. Les espaces de travail sont tous séparés de 2 mètres.



L'entreprise fournit aux équipes **du savon, des lingettes désinfectantes, du gel désinfectant** (cantine, atelier, laboratoire, salles de réunion, etc.) afin que chacun puisse se laver les mains très régulièrement et désinfecter les surfaces, les poignées de porte.



Sensibilisation de nos équipes aux bonnes pratiques grâce à un affichage illustrant les situations quotidiennes.



Nous demandons à nos équipes de prendre leur température le matin avant d'aller travailler. Si plus de 38 °, nous leur demandons de rester à la maison. Tout employé souffrant de fièvre, de courbatures ou de toux doit consulter son médecin.

PLAN DE PREVENTION DANS NOS USINES DE PRODUCTION

Quelles actions préventives ont été mises en place dans les usines LEBON?c



Les employés **doivent se laver les mains** très régulièrement



Les systèmes de climatisation du bâtiment sont fermés pour éviter la propagation du virus.



Grâce **aux autocollants au sol**, un sens de direction sera appliqué dans les couloirs étroits pour maintenir une distance entre les employés.



Les fontaines à eau ne sont plus disponibles pour éviter toute manipulation. Des bouteilles d'eau individuelles seront fournies aux employés.



Une communication régulière sera mise en place pour informer les salariés du déroulement de cette crise sanitaire. Les précautions prises changeront en fonction de l'évolution de COVID-19.

MESURES PRISES EN CAS DE SUSPICION OU DE CONTAMINATION DU VIRUS CO-VID19

Nous sommes responsables de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs qui travaillent en usines.

LEBON prend soin de tous les collaborateurs si ils présentent des symptômes (fièvre et symptômes respiratoires, toux ou essoufflement). Nous mettons en œuvre certaines mesures en cas de suspicion de COVID-19:

1



Nous les plaçons dans une «salle de quarantaine» présente à l'intérieur de l'usine.

2



Nous appelons les services d'urgence si les symptômes sont graves.

3



Nous informons les employés qui ont été en contact direct avec l'employé contaminé.

4



Nous nettoyons immédiatement les espaces de travail de l'employé concerné.

5



Si un employé a été infecté par le COVID-19, il ne pourra retourner à l'usine qu'après qu'un test médical qui aura validé qu'il n'est plus contagieux.



Plan de prevention dans nos sièges sociaux et nos différents bureaux

PLAN DE PREVENTION DANS NOS BUREAUX

Nous sommes responsables de la santé et de la sécurité de nos employés.

La sécurité de nos employés est notre priorité. Nous devons protéger nos employés contre les risques et la propagation de COVID-19. Des mesures sanitaires strictes ont été mises en place dans nos usines et dans nos bureaux au Luxembourg, en France, en Allemagne et en Pologne. Ces mesures évolueront en fonction de la propagation du virus.

Parce que la santé de nos collaborateurs et clients est primordiale pour la marque, LEBON a bien entendu mis en place toutes les mesures de sécurité sanitaire nécessaires dans tous ses bureaux. Pour ses collaborateurs, de nombreux gestes barrières ont été mis en place pour garantir un maximum de précautions. Quant aux directeurs commerciaux régionaux, ils respectent également un protocole sanitaire strict pour leur protection. Toutes ces mesures sont des signes rassurants pour anticiper sereinement la reprise de l'activité EPI.

TO PROTECT YOURSELF AND OTHERS

FROM CORONAVIRUS



Wash your hands very regularly.



Cough or sneeze into your elbow.



Use a disposable tissue and throw it away.



IF YOU ARE SICK
Wear a disposable surgical mask.

Do you have questions about the coronavirus?
[HTTPS://CORONAVIRUS.GOUVERNEMENT.LU/FR.HTML](https://coronavirus.gouvernement.lu/fr.html)

8002 8080

(free call)



PLAN DE PREVENTION DANS NOS BUREAUX



Chaque employé recevra **un kit de prévention** comprenant des masques, des gants, des lunettes / visière et un gel désinfectant. Le masque est obligatoire lorsque les employés entrent dans le bureau.



L'entreprise a mis en place **une organisation du travail** qui permet à tous les employés de travailler à distance. Les employés font du télétravail pour éviter les déplacements inutiles et empêcher la propagation du virus.



Pour les bureaux composés de plusieurs personnes, une **distance physique** a été mise en place (1,5 à 2 m). La pause déjeuner est maintenant tournée pour éviter de se regrouper dans de petits espaces.



L'entreprise met à disposition **des équipes du savon, des lingettes désinfectantes, du gel désinfectant** (cantine, atelier, laboratoire, salles de réunion, etc.) afin que chacun puisse se laver les mains très régulièrement et désinfecter les surfaces, les poignées de porte.



Sensibilisation de nos équipes aux bonnes pratiques grâce à un affichage illustrant les situations quotidiennes.



Une communication régulière sera mise en place pour informer les salariés du déroulement de cette crise sanitaire. Les précautions prises changeront en fonction de l'évolution de COVID-19.



Nous demandons à nos équipes de **prendre leur température** le matin avant d'aller travailler. Si plus de 38 °, nous leur demandons de rester à la maison. Tout employé souffrant de fièvre, de courbatures ou de toux doit consulter son médecin.



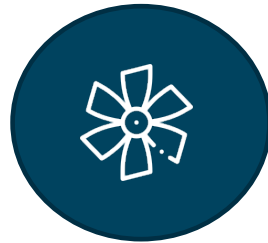
Nous limitons les réunions à ce qui est strictement nécessaire: s'il n'est pas possible de les organiser à distance (ou vidéo), la distanciation est impérative. (Le nombre de participants est limité à 5 personnes si réunion physique) - Les conférences téléphoniques sont privilégiées si possible.

PLAN DE PREVENTION DANS NOS BUREAUX

Quelles autres actions préventives ont été mises en place dans les bureaux de LEBON?



Les employés **doivent se laver les mains** très régulièrement



Les systèmes de climatisation du bâtiment sont fermés pour éviter la propagation du virus.



Grâce **aux autocollants au sol**, un sens de direction sera appliqué dans les couloirs étroits pour maintenir une distance entre les employés.



Les fontaines à eau ne sont plus disponibles pour éviter toute manipulation. Des bouteilles d'eau individuelles seront fournies aux employés.

MEASURES TO BE TAKEN IN CASE OF CONTAMINATION OR SUSPECTED CONTAMINATION

We are responsible for the health and safety of our employees.

LEBON is taking care of all employees, regardless of whether they have symptoms or not (fever and respiratory symptoms, a cough or shortness of breath). We have implemented some measures in case of suspected COVID-19:

1



Les employés avec symptômes sont renvoyés chez eux.

2



Nous appelons les services d'urgence si les symptômes sont graves.

3



Nous informons les employés qui ont été en contact direct avec l'employé contaminé.

4



Nous nettoyons immédiatement les espaces de travail de l'employé concerné.

5



Si un employé a été infecté par le COVID-19, il ne pourra retourner à l'usine qu'après qu'un test médical qui aura validé qu'il n'est plus contagieux.



Plan de prévention chez nos partenaires logistiques

PLAN DE PRÉVENTION À SEDIS



Pour éviter la transmission de COVID-19, notre partenaire logistique international SEDIS Logistics, nous a présenté son plan de prévention. Ce plan est présenté ici pour assurer la bonne gestion du plan de prévention de nos usines à notre partenaire logistique.



Dans notre immeuble 21, l'accueil des chauffeurs a été modifié avec **un premier contact par interphone** (fenêtre de protection) afin de limiter les contacts avec tous les chauffeurs qui sont autour du bâtiment.



Le déchargement des conteneurs a des limites au nombre de personnes dans le conteneur et autour du convoyeur de déchargement afin de maintenir une distance sociale de 1,50 m.



La salle à manger est limitée à 5 personnes maximum avec des marquages au sol pour définir les places aux tables disponibles en même temps, les pauses sont alternées pour éviter l'encombrement (fumoir, kitchenette, etc.)



Des panneaux conseillent aux conducteurs de se rendre au bureau avec un arrêt obligatoire aux toilettes pour se laver les mains avant d'accéder à la plate-forme; il y a également un marquage au sol pour séparer les conducteurs et une distance entre la réception et le conducteur de 1,50 m.



La désinfection est effectuée quotidiennement par le personnel d'entretien dans les locaux du bâtiment.



Des produits de désinfection sont mis à la disposition du personnel ainsi que des gants, des masques et du gel.

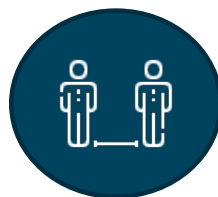
PLAN DE PRÉVENTION À HEPPNER

HEPPNER a pris les mesures et moyens adéquats pour poursuivre son activité tout en garantissant la bonne protection de la santé des salariés, clients, fournisseurs, participant ainsi à la prévention et à la limitation de la propagation du COVID -19.



ILS RESPECTENT LES GESTES BARRIÈRES!

- Ils se lavent les mains régulièrement avec du savon ou des gels désinfectants ou des lingettes désinfectantes.
- Ils sèchent leurs mains avec des serviettes en papier jetables.
- Ils toussent et éternuent dans leurs coudes ou dans un mouchoir jetable
- Ils utilisent des mouchoirs jetables
- Ils ont des masques et des gants disponibles pour les opérations qui les nécessitent.



ILS RESPECTENT LES RÈGLES DE DISTANCE SOCIALE!

- Ils respectent les distances de sécurité d'un mètre (4m² sans contact autour de chaque personne) et respectent les panneaux mis en place
- Ils se saluent verbalement, ils ne se serrent plus la main La communication respecte la distance sociale
- Ils ne partagent pas les outils de travail et les postes de travail ou ne les désinfectent pas avant et après chaque utilisation
- Ils limitent les rencontres en face à face à ce qui est strictement nécessaire ainsi qu'au nombre de participants dans la même salle



LORS DU CHARGEMENT ET DE LA LIVRAISON DES CLIENTS, ILS RESPECTENT:

- Les règles définies sur les sites qu'ils visitent. Gestes de «barrière» et distanciation sociale Pendant les opérations de chargement / déchargement:
 - En cas d'attentes prolongées, préférez rester en cabine ou vous rendre dans les locaux mis à disposition spécialement (sanitaires, espace café) tout en respectant les mesures sanitaires de l'entreprise d'accueil.
 - Dans le cas où une personne doit effectuer des opérations (arrimage, etc.), elle doit s'assurer qu'elle effectue ces opérations seule ou qu'elle respecte les règles de distanciation.
- Les livraisons sont effectuées à la porte du lieu de livraison uniquement La signature des documents ne sera pas obligatoire pour les particuliers selon le décret n ° 2020-293 du 23 mars 2020 et pour les entreprises ou commerces, l'application du cachet commercial sera demandée en plus, le tout sans contact physique et en respectant les distances nécessaires .

PLAN DE PRÉVENTION À DB SHENKER



Engagés depuis le début de la crise, voici les précautions que Schenker a mis en place au sein de son organisation et de ses structures:



MÉTHODES DE SIGNATURE MODIFIÉES!

Afin de se conformer aux mesures sanitaires édictées par le gouvernement, tout en maintenant la performance de leurs prestations, ils ont mis à jour leur mode de signature de livraison et limitent ainsi les contacts chauffeur-destinataire. Dans cette optique, à partir d'aujourd'hui, ils donnent des instructions à leurs chauffeurs-livreurs pour ne pas enregistrer les destinataires. Leurs livreurs ne signeront que les reçus électroniques avec la date, l'heure de livraison et le nom du destinataire. Toutes les réserves doivent être collectées dans les trois jours suivant la livraison conformément aux procédures légales.



CHAUFFEURS DE LIVRAISON EQUIPES!

Tous les conducteurs sont désormais équipés de masques, de gants de protection et de gel désinfectant.



En cette crise sanitaire, les usines du groupe LEBON redémarrent. La santé de nos collaborateurs est notre priorité, toutes les mesures ont été prises pour accueillir les collaborateurs dans un espace de travail sécurisé. Notre ambition est également de protéger vos collaborateurs. Nous avons mis en place toutes les mesures recommandées pour nous assurer que vos commandes arrivent en toute sécurité dans votre entreprise.



LEBON

VALUE ADDED PARTNER

